

■ **Phenix, compagnie d’assurances sur la vie**, à Lau-sanne, CH-550-0051466-1, société anonyme (FOSC du 21.04.2008, p. 16/4439040). La procuration de Stubbe Thierry et Voirol Boris est éteinte. Desponds Suzanne, Jordan Pierre et Lochet Raynald, dont la procuration est éteinte, signent désormais collectivement à deux. Signature collective à deux est conférée à Arias Buhr Manuel, d’Allemagne, à Lutry.
Registre journalier no 10073 du 20.08.2008
(04625144 / CH-550.0.051.466-1)